

**ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2020**

**ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2020**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Conclusion*

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

LeMoyne, le 30 septembre 2020

**ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**  
**(non audité)****Page 3**

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Assurance - Responsabilité civile	10 773 \$	11 758 \$
Cotisations des membres(7247 en 2020/ 8109 en 2019)	156 310	171 532
Intérêts	228	221
Placements Sports - Revenus (note 5)	34 728	45 530
Revenus de tournois	65 255	83 111
Subventions -autre	4 000	7 000
Subvention d'opérations-PSFSQ	55 466	55 466
Subvention-Soutien à l'excellence-PSDE	95 000	95 000
Ventes d'équipements sportifs	4 419	906
	<hr/> 426 179	<hr/> 470 524
<b>Coût des services aux membres</b>		
Affiliation -TKD Canada	25 212	15 037
Amortissement des immobilisations	40 253	34 232
Assemblées et comités	2 337	8 060
Associations et cotisations	815	700
Assurances	26 398	22 008
Coupe Québec	35 413	42 818
Frais de bureau, fournitures et entretien	8 203	9 065
Frais de déplacement	8 646	5 454
Honoraires professionnels	22 910	25 198
Intérêts et frais de banque	535	799
Loyer et entreposage	8 117	6 209
Publicité et vêtements promotionels	3 893	3 118
Redevances aux associations régionales	18 225	16 840
Salaires et main d'oeuvre occasionnelle	116 882	104 331
Télécommunication et informatique	7 426	7 268
	<hr/> 325 265	<hr/> 301 137
<b>Excédent des revenus sur les dépenses-opérations régulières</b>	<hr/> 100 914	<hr/> 169 387
<b>Programme - Développement de l'excellence</b>		
<b>(Exigence budgétaire 95 000\$)</b>		
Camps d'entraînement junior et senior (sub: 12 000\$)	7 175	13 512
Championnats et camps internationaux(sub:18 000\$)	36 017	37 635
Championnats nationaux (sub: 20 000\$)	21 116	25 022
Développement des officiels (Apports reportés 17-18: 3 000\$)	13 449	7 617
Engagement d'entraîneurs (sub: 40 000\$)	47 200	46 500
Perfectionnement des entraîneurs (sub: 2 000\$)	6 440	3 986
	<hr/> 131 397	<hr/> 134 272
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<hr/> (30 483) \$	<hr/> 35 115 \$

## ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020  
(non audité)

Page 4

	Placement Sport Réservé	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2020 Total
<b>Solde au début</b>	49 661 \$	162 650 \$	525 607 \$	737 918 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(30 483)	(30 483)
Investissements en immobilisations tangibles	-	53 306	(53 306)	-
Appariement de dons -Placement sport	33 558	-	34 765	68 323
Amortissement des immobilisations tangibles	-	(38 556)	38 556	-
Affectations d'origine interne (note 8)	(68 323)	-	-	(68 323)
<b>Solde à la fin</b>	14 896 \$	177 400 \$	515 139 \$	707 435 \$

	Placement Sport Réservé	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2019 Total
<b>Solde au début</b>	44 364 \$	122 992 \$	535 447 \$	702 803 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	35 115	35 115
Investissements en immobilisations tangibles	-	72 195	(72 195)	-
Appariement de dons -Placement sport	45 080	-	(5 297)	39 783
Amortissement des immobilisations tangibles	-	(32 537)	32 537	-
Affectations d'origine interne	(39 783)	-	-	(39 783)
<b>Solde à la fin</b>	49 661 \$	162 650 \$	525 607 \$	737 918 \$

**ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC****BILAN****30 JUIN 2020  
(non audité)****Page 5**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	540 195 \$	635 481 \$
Débiteurs	27 860	22 156
Stocks (Chaussons-E, au coût)	30 604	11 910
	598 659	669 547
Immobilisations corporelles (note 3)	177 400	162 650
Actifs incorporels amortis (note 4)	1 397	3 092
Placements Sports (note 5)	14 896	49 661
	792 352 \$	884 950 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	84 917 \$	147 032 \$
<b>Actifs nets</b>		
Placements Sports (notes 5 et 8)	14 896	49 661
Immobilisés	177 400	162 650
Non affectés	515 139	525 607
	707 435	737 918
	792 352 \$	884 950 \$

**Au nom du conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**  
**(non audité)****Page 6**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(30 483) \$	35 115 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	40 251	34 231
	9 768	69 346
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	(86 513)	46 361
	(76 745)	115 707
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53 306)	(72 194)
Placements Sports-Dons appariés	(33 558)	(45 080)
	(86 864)	(117 274)
<b>Activité de financement</b>		
Affectation d'origine interne - Placements Sports	68 323	39 783
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(95 286)	38 216
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	635 481	597 265
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	540 195 \$	635 481 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'ASSOCIATION DE TAEKWONDO DU QUÉBEC est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est devenir le point de référence Canadien concernant le développement du talent sportif en Taekwondo, visant le niveau de rayonnement national/ international. Elle vise également la formation et le perfectionnement des personnes ressources qui encadrent le talent identifié.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**STOCKS**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti selon la méthode du coût spécifique. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux</b>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement sportif	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique-bureau	Amortissement dégressif	30 %
Matériel informatique-sportif	Amortissement dégressif	30 %

**ACTIFS INCORPORELS AMORTIS**

Le site web est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5ans.

	<b>Méthodes</b>	<b>Périodes</b>
Site Web	Amortissement linéaire	5 ans



**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**PLACEMENTS SPORTS**

L'objectif du programme Placements Sports est de permettre aux fédérations sportives québécoises, particulièrement celles dont les ressources sont limitées, de mieux développer les sports qu'elles régissent et de mieux desservir la population, en incitant les particuliers, les sociétés et les fondations à leur faire des dons.

Seuls les dons faits à la fédération par des particuliers, des sociétés (et pour lesquels un reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu aura été émis) ou des fondations sont admissibles. SPORTSQUÉBEC émettra un reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu au nom du donateur, à condition que le don soit d'au moins 25 dollars. Les dons faits à la fédération (y compris sous forme de legs) peuvent être en espèces ou en titres cotés en bourse et pour lesquels les lois fiscales permettent l'émission d'un reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu.

Le fonds de dotation :

Dans le cadre du programme, chaque fédération créera un fonds de dotation ainsi qu'un fonds de réserve. Le fonds de dotation vise la santé financière à long terme de fédération. Il s'agit d'un fonds qui sera placé à la Fondation du Grand Montréal. Chaque année, les fédérations recevront les intérêts générés par leur fonds de dotation. Au terme d'une période de 10 ans, la fédération pourra retirer la totalité ou une partie du capital du fonds de dotation. Le pourcentage minimal que la fédération devra verser dans son fonds de dotation dépend de la taille de la fédération et est actuellement de 20% (10% pour les exercices antérieurs).

Le fonds de réserve :

Chaque fédération se constituera un fonds de réserve dans l'institution financière de son choix. Placements Sports versera directement à la fédération les montants devant aller au fonds de réserve. La fédération pourra utiliser les montants versés dans son fonds de réserve selon les priorités qu'elle se sera fixées à l'intérieur des normes prescrites par le programme Placements Sports, à savoir la rémunération du personnel, la vie démocratique, la mise en oeuvre du plan de développement, la diffusion de l'information, la promotion de la sécurité (y compris pour les spectateurs), le soutien technique et professionnel pour la construction d'installations et l'organisation d'événements provinciaux, la régie d'événements de niveau provincial ou inférieur (non élite) et les programmes de promotion de la discipline.

**COMPTABILISATIONS DES PRODUITS**

La fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux compétitions sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

**3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	12 600 \$	11 279 \$	1 321 \$	1 651 \$
Équipement sportif	405 419	234 223	171 196	154 025
Matériel informatique-bureau	14 975	12 619	2 356	3 365
Matériel informatique-sportif	40 146	37 619	2 527	3 609
	473 140 \$	295 740 \$	177 400 \$	162 650 \$

**4. ACTIFS INCORPORELS AMORTIS**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	8 473 \$	7 076 \$	1 397 \$	3 092 \$

**5. PLACEMENTS SPORTS**

	2020	2019
Encaisse - Fonds réservés	137 526 \$	124 122 \$
Dû au fond d'administration	(123 050)	(74 461)
Intérêts à recevoir	420	-
	14 896 \$	49 661 \$

- a) La fédération cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. En date de fin d'exercice, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation Grand Montréal s'élève à 40 325\$.

- b) La fédération a affecté 68 743\$ de dépenses courantes aux fonds réservés Placement Sport. Le détail est fourni à la note 8.

**6. CRÉDITEURS**

	2020	2019
Créditeurs et frais courus à payer	75 772 \$	72 948 \$
Salaires et vacances courus à payer	6 078	5 885
Déductions à la source à payer	3 067	3 101
Redevance d'événement TKD Canada	-	65 098
	84 917 \$	147 032 \$

**7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2020	2019
Débiteurs	(5 704) \$	10 822 \$
Stocks (Chaussons-E, au coût )	(18 694)	1 960
Créditeurs	(62 115)	71 196
Subventions reçues appartenant au prochain exercice	-	(37 617)
	<u>(86 513) \$</u>	<u>46 361 \$</u>

**8. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE - PLACEMENT SPORT**

	2020	2019
Croissance, développement et publicité	3 996 \$	457 \$
Soutien logistique aux tournois et compétitions	11 687	10 836
Équipement pour reprises vidéo	5 907	-
Jeux du Québec	-	6 110
Agent de projet	47 153	22 380
Intérêts générés par FGM	(420)	-
	<u>68 323 \$</u>	<u>39 783 \$</u>

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS****RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**10. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.